

F-La Rochelle: Demolition, site preparation and clearance work

OJ S 79/2013 23/04/2013

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: DDTM 17

Postal address: M. le directeur de la DDTM service PLDS/unité BCD, 89 avenue des Cordeliers

Town: La Rochelle

Postal code: 17018

Country: France

For the attention of: Gil Marie

E-mail: gil.marie@charente-maritime.gouv.fr

Telephone: +33 516496288

Fax: +33 516496400

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

travaux de désamiantage et de déconstruction sélective de 40 propriétés appartenant à l'état sur les communes de St Georges et St Pierre d'Oléron

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: diverses rues dans le secteur de Boyardville

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

travaux de désamiantage et de déconstruction sélective de 40 propriétés appartenant à l'état sur les communes de St Georges et St Pierre d'Oléron. Cette nouvelle consultation fait suite à celle en date du 8.12.2012 qui a été déclarée infructueuse

II.1.6. CPV code(s)

45111000 Demolition, site preparation and clearance work

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

désamiantage de 24 propriétés suivi de la déconstruction de 40 propriétés appartenant à l'état avec gestion sélective des déchets: ensemble des bâtiments, clôtures séparatives non mitoyennes, ouvrages annexes enterrés, semi enterrés ou en superstructures (regards, piscines, cuves diverses ...) suivi de la remise en état des terrains

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 5 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

etat - fonds de prévention des risques naturels majeurs

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: une déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun cas mentionnés à l'article 43 du cmp. A cet effet, le candidat

pourra produire le formulaire Dc2 à jour sur le site du ministère des finances (<http://www.minefe.gouv.fr/>) ;

Le candidat auquel il sera envisagé d'attribuer le marché produira les pièces prévues à l'article 46 du CMP. (<http://www.minefe.gouv.fr/>) ;

En cas de groupement, il sera précisé sa nature et le nom du mandataire ; à cet effet, le dossier comportera une lettre de candidature ; le modèle Dc1 joint au dossier peut être utilisé ; les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: pour chaque co ou sous traitant : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisées au cours des 3 derniers exercices

capacité économique et financière : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;

le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

a - expérience:

la présentation d'une liste des travaux de même nature (désamiantage et démolition) en cours d'exécution ou exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (notamment l'amiante). Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B - capacités professionnelles:

* Les certificats de qualifications professionnelles.

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat (sauf pour le désamiantage ou le certificat d'agrément est obligatoire).

C - capacités techniques:

* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années,

* Une déclaration indiquant , le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marché de même nature.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Minimum level(s) of standards possibly required:

niveau(X) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : l'entreprise de démolition devra obligatoirement posséder la qualification Qualibat 1111 et l'équipe devra être composée d'un BET structure, d'une entreprise de désamiantage possédant la qualification Qualibat 1512 et 1513 ou équivalent, d'une entreprise de maçonnerie-gros oeuvre possédant la qualification Qualibat 2113 et 1222 ou équivalent, d'une entreprise d'étanchéité-couverture-zinguerie, d'une entreprise paysagiste avec la qualification Qualibat 1351 ou e 150

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. valeur technique (55 %)

2. prix des prestations (45 %)

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

DECONST6BIS

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Notice on a buyer profile

Notice number in the OJ S: [2012/S 237-390155](#) of 8.12.2012

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

5.6.2013 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

le Pouvoir Adjudicateur souhaite la transmission des candidatures sous forme papier. En cas d'envois multi-supports dont l'un matérialisé, ceux-ci seront effectués dans les conditions de l'article 9 de l'arrêté du 28 août 2006 pris en application du I de l'article 48 et de l'article 56 du CMP relatifs à la dématérialisation (possibilité d'envoi d'une copie de sauvegarde). Dans le cas contraire, les envois du candidat seront déclarés irrecevables. Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "Copie de sauvegarde".

Les candidatures et les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le Pouvoir Adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues. Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les supports pour lesquels une signature est requise seront revêtus d'un certificat électronique conforme au référentiel intersectoriel de sécurité et référencé sur une liste établie par le ministre chargé de la réforme de l'état. Ceux-Ci seront signés au format "Pkcs#7 encodé Der" : la signature doit être attachée à chaque document l'exigeant. Les dossiers de candidatures transmis par échange électronique sur la plateforme (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "Deconst6bis" le seront suivant les modalités précisées par celle-ci et dans les conditions suivantes : seuls les fichiers de format informatique de type pdf, dxf, ppt, doc, xls, sxw, sxc, odc, odp, odt seront acceptés. Ils ne doivent pas comporter de macros et peuvent être compressés dans des fichiers d'archives au format zip. Leurs noms devront être suffisamment explicites.

Une avance sera accordée au titulaire suivant les conditions fixées dans le cahier des charges (5 % pour les marchés supérieurs à 50 000 EUR HT).

Les prix seront actualisables.

Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde.

Le délai global de paiement des comptes (avance, acomptes et solde) est fixé à 30 jours.

Le DCE est téléchargeable sur la plate-forme de dématérialisation des achats de l'état PLACE (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence Deconst6bis

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 19.4.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Poitiers
Postal address: 15 rue de Blossac BP 541
Town: Poitiers
Postal code: 86020
Telephone: +33 549607919

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (autres recours) articles R421-1 et R421-3 du code de justice administrative

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

19.4.2013